

PROGRAMME

ANDRÉ
BAILLARD
2026

“ POUR
ÉTRETAT
TOUS
UNIS „

*Allons
tous Voter!*

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026



ANDRÉ BAILLARD

ET TOUTE SON ÉQUIPE

ANDREBAILLARD2026.FR

POUR ETRETAT TOUS UNIS
PROGRAMME MUNICIPAL 2026
« Sécuriser – Protéger – Transmettre »

SOMMAIRE GÉNÉRAL

PROPOS LIMINAIRE

- La sécurité du quotidien comme fil conducteur
- Un premier mandat d'apprentissage et de structuration
- Plan pluriannuel 2021–2031
- Intégration au programme « Petites Villes de Demain »
- Coopération avec la Communauté urbaine, la Région, le Département et l'État
- Investissements réalisés
- Engagement de transmission et de stabilité

BILAN DU PREMIER MANDAT (2020–2026)

- Contexte national et local
- Gestion de crise
- Investissements structurants
- Modernisation des infrastructures
- Régulation du tourisme et du stationnement
- Soutien au tissu associatif
- Maîtrise budgétaire sans hausse d'impôts

LES SEPT AXES DU PROGRAMME

AXE 1 — SANTÉ – SOLIDARITÉ

- Reconstruction de l'offre médicale
- Partenariats avec Criquetot-l'Esneval et le Centre hospitalier du Havre
- Téléconsultation
- Création d'un pôle médical attractif
- Inscription dans le contrat local de santé
- Soutien aux professionnels de santé
- Maison d'Assistants Maternels
- Permanence petite enfance
- Sport-santé et prévention seniors

AXE 2 — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

- Protection du centre-bourg
- Lutte contre la mono-activité touristique
- Soutien aux commerces existants
- Prospection de commerces essentiels
- Marchés et animations hors saison
- Circuit court
- Partenariats (casino, golf, office de tourisme)
- Tourisme maîtrisé

AXE 3 — QUALITÉ DE VIE – HABITAT

- Démocratie participative
- Audiences municipales
- Diagnostics en marchant
- Lutte contre l'habitat indigne
- Mobilisation des aides publiques
- Aide au ravalement
- Encadrement des locations saisonnières
- Propreté et cadre de vie
- Parc canin

AXE 4 — MAÎTRISE DES FLUX – CIRCULATION – STATIONNEMENT

- Transformation du stationnement en centre-bourg
- Priorité aux résidents
- Extension des parkings périphériques
- Encadrement de la Guézane
- Refus des parkings surdimensionnés
- Mobilités douces
- Navettes
- Signalétique numérique

AXE 5 — PROTECTION DU LITTORAL – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Gestion de la tempête Gorette
- Plan de Prévention des Risques Inondation
- Sécurisation du Perrey
- Résilience du littoral
- Urbanisation maîtrisée (PLUi, AVAP)
- Sensibilisation environnementale

AXE 6 — SÉCURITÉ ET MÉDIATION EN HAUTE SAISON

- Sécurisation des falaises
- Médiateurs pédagogiques
- Régulation des circulations
- Coordination avec les services de secours
- Outils numériques d'alerte

AXE 7 — SPORT – CITOYENNETÉ – CULTURE – TOURISME

- Réhabilitation du terrain de football
- Ludisports
- Programme sport seniors
- Cercle d'Étretat
- Conseil municipal des jeunes
- Valorisation du Clos Lupin
- Projet de musée de l'impressionnisme
- Programme CRYPTOR
- Rayonnement culturel et touristique

PROPOS LIMINAIRE

À Étretat, la sécurité du quotidien n’a jamais été une posture. Elle est, depuis plusieurs années, un fil conducteur de l’action municipale, guidée par une conviction simple : sans sécurité, il n’y a ni liberté réelle, ni qualité de vie durable.

Des bases solides ont été posées durant le premier mandat par une présence renforcée sur l’espace public, les premières régulations des flux, l’attention portée aux incivilités, la prise en compte croissante des risques climatiques, le dialogue engagé avec les acteurs locaux, les communes voisines, la communauté urbaine LHSM, le département 76 et la région Normandie et l’État.

Que pouvez-vous nous dire en termes de bilan pour ce premier mandat ?

Entre 2020 et 2026, en France comme à Étretat les Français ont dû faire face à des défis majeurs : du Covid-19 à l’inflation, en passant par les tensions nationales et internationales.

Malgré un contexte national difficile, des difficultés et contraintes rencontrées à notre arrivée en lien avec le contexte de transition sans véritable transmission de dossiers, nous sommes parvenus à porter des projets structurants pour la commune. En dépit du fait que nous étions tous novices et après des phases d’ajustements, parfois des incompréhensions perceptibles par la population, ce que nous regrettons, nous avons appris notre rôle d’élu. Je l’ai souvent dit : « On ne naît pas maire, on le devient ». Bien que cet apprentissage se soit fait dans un environnement institutionnel exigeant et fortement encadré par les réformes territoriales, l’équipe est restée mobilisée, présente sur le terrain au service de la population.

Nous avons su faire face et mener nos projets de front, toujours volontaires et soucieux de la satisfaction de l’intérêt général qui est et reste notre ligne directrice pour une vision à long terme, (plan pluriannuel 2021/2031 – modifié en 2024), privilégiant des actions concrètes et durables plutôt que des annonces spectaculaires.

Dans ces périodes de crise, la priorité a été d’assurer la sécurité de la commune, la continuité des services publics et la protection des habitants.

Notre objectif a été de préparer Étretat pour l’avenir en anticipant les enjeux climatiques, économiques et sociaux. Anticiper, c’est en effet, sécuriser l’avenir plutôt que subir les crises.

Nous avons construit une gouvernance transparente et collaborative avec nos partenaires que sont l’État, la Région Normandie, le Département 76 et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en intégrant le programme des « Petites Villes de Demain » et notre plan pluriannuel 2021/2031.

Cela nous a permis de structurer notre action autour d’un plan pluriannuel, tout en associant les habitants à travers des réunions tant au sein de l’Opération Grand Site, que du Syndicat Mixte du Littoral de Seine-Maritime (SML76) ou de la Communauté Urbaine pour le PLUi notamment. Cette méthode permet de sécuriser juridiquement et financièrement les projets dans la durée. Prétendre s’affranchir de la communauté urbaine LHSM est une utopie et est de surcroît mensonger au regard de la Loi.

Il est préférable de rappeler comment son accompagnement a permis d'améliorer la qualité de vie du bassin Étretatais et des habitants du village :

- la construction du bassin de rétention
- le réaménagement des rues d'Étretat : rue De Miramont et chemin de Saint-Clair, avenue Guy-de-Maupassant (D39), route de Bénouville (D11), avenue Herminie-Offenbach (D940), Avenue George V ; rues des Écoles et René-Tonnetot, la rue de Traze-Perrier, la rue Alphonse-Karr,
- la réfection du camping (et sa végétalisation en cours) qui est dorénavant opérationnel pour la saison qui s'annonce.;
- la réhabilitation du centre de recyclage de Criquetot-l'Esneval nécessaire pour Étretat et la collecte des biodéchets,
- l'installation de bornes électriques,
- le chantier pour la construction des logements Les Tennis I et II, et la réalisation de 9 petits pavillons dans le chemin des Haules,
- la réfection du club-house du golf et de l'église,
- le soutien à la vie de nos associations via l'octroi de subventions,
- le passage en LED de notre éclairage urbain.

Avec la communauté urbaine nous nous penchons actuellement sur la rue Dorus, À cet effet, plusieurs Étretatais se sont inscrits dans le programme d'amélioration de leur habitat, dans le cadre de la réhabilitation des logements du centre-bourg.

Cela leur a permis d'être accompagnés financièrement par la communauté urbaine et par l'Agence nationale de l'habitat pour des prêts à taux préférentiels, et de bénéficier d'un accompagnement par la Banque des Territoires avec les 3 Petites Villes de Demain ».

Sur le plan opérationnel :

Depuis 2020 à Étretat, nous nous sommes tenus à notre engagement de ne pas augmenter les impôts de la ville, ce qui est un tour de force dû à une gestion saine et ce, avec la coopération de la Communauté urbaine avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration pour le plus grand bien de notre portefeuille.

Ainsi, la C.U. a réalisé à Étretat de 2020 à 2025, dans sa compétence :

- **Voirie**
 - des travaux d'investissement pour un montant de 661 253,19 €
 - des travaux de fonctionnement : 166 005, 34 €.
- **Cycle de l'eau**
 - des travaux d'investissement 4,6 millions d'€.
- **Réseaux électriques - électrification LED**
 - Minoration de la facture de la ville d'Étretat : 78 358,74 €
 - Électrification du Perrey en lampadaire LED :300 000 €

Au sein de la communauté urbaine, le président rappelle régulièrement que c'est ensemble, les 54 communes dont Étretat, que nous avançons et devons continuer à avancer et ce malgré nos différences.

La Région Normandie, le Département 76, la DRAC76 nous ont aussi apporté des subventions, des aides indispensables à l'engagement et la réalisation de travaux d'investissements.

Région :

- Golf : 285 650 €
- Église : 100 000 €

Département :

- Golf : 85 650 €
- Église : 393 719,00 €
- Camping : 150 000 €

Fondation patrimoine et associations des dons

- Église Notre-Dame : 100 000 €

Les dotations de l'État représentent 30 % des ressources de notre village dont près de 23% pour les dotations de fonctionnement pour permettre la continuité de notre fonctionnement et pouvoir honorer les engagements financiers, et assurer le budget de fonctionnement de notre collectivité.

Nous avons mené des actions afin de réguler le tourisme routier pour préserver la qualité de vie des résidents, avec une politique de suppression des stationnements gênants (Avenue George V, Rue Offenbach) interdisant le stationnement pour protéger les axes de grande circulation -D940- (tout comme sur la D11 route de Bénouville), sécuriser la circulation des piétons), maîtriser les rejets de gaz à effet de serre (GES). Certes, beaucoup reste à faire.

La régulation du stationnement est aussi une mesure de sécurité routière et piétonne.

Nous avons également travaillé sur le logement, en luttant contre la vacance et en favorisant le repeuplement. Même si le programme SEMINOR a pris du retard en raison des normes administratives, il est « notre projet de repeuplement » en route pour une petite cité pavillonnaire et un petit bâtiment de 15 appartements. Nous ambitionnons l'accueil de jeunes familles qui habiteront à proximité des écoles et des services sportifs au plus proche du bassin d'emploi et de l'accès aux soins.

Nous avons lancé des chantiers structurants pour l'avenir, comme la modernisation du Clos Lupin et la requalification du centre-ville, en les inscrivant dans une logique de durabilité. Toutes ces actions ont permis de mieux protéger les habitants et de préserver l'équilibre fragile de notre village.

Enfin pour chaque âge de la vie, l'action municipale a été mobilisée, car la solidarité n'a pas été un volet de notre programme, il a toujours été son socle. Nous avons mis en œuvre des actions de proximité et de solidarité active au sein de notre résidence de personnes âgées, avec notre CCAS. Cette résidence permet entre autres d'accueillir la détresse et trouver de la chaleur, c'est pourquoi nous souhaitons en garder la gestion administrative.

Nous avons fait le choix d'une politique humaine et volontariste d'égalité des chances en finançant l'accès à des activités sportives exigeantes et identitaires du territoire, comme la voile et le golf pour que tous les enfants d'Étretat puissent en bénéficier, quels que soient les revenus de leurs parents, avec un reste à charge extrêmement modeste afin de favoriser une insertion au sein de l'école républicaine.

L'objectif reste de transmettre une commune apaisée, équilibrée, rénovée, modernisée et prête pour les défis de demain.

Sur le plan de la fonction : Ce que je peux vous dire, c'est qu'être maire pour la première fois, c'est passer très vite de la théorie à la réalité, de la tranquillité personnelle à l'exigence du collectif qui impose du temps pour l'exécution de la fonction.

Ce premier mandat a été un mandat d'apprentissage, d'appropriation des responsabilités, de découverte concrète de la complexité de l'action publique.

J'ai mesuré dès les premiers mois combien la fonction de maire exige humilité, rigueur pour servir au mieux les Étretatais et non les intérêts particuliers. Je viens d'une école où la loi structure et où l'honneur guide.

Ce premier mandat n'a pas été facile en termes de gouvernance, d'organisation, de collaboration au sein de notre équipe, et des collectivités qui nous accompagnent. Il a fallu gérer des crises, prendre des décisions cruciales, parfois impopulaires, mais toujours dans l'intérêt général.

Monsieur le Maire, pourquoi vous représenter, vous ?

Mes racines sont profondes dans ce village puisque mes ancêtres y habitaient déjà en 1666 « Au Rossignol », là où je suis né.

Oui ! J'aime passionnément mon village sur lequel j'ai écrit trois livres, sur ces hommes qui ont fait qu'Étretat est devenu un village connu dans le monde entier.

J'aime Étretat que je souhaite, lumineuse, cultivée et surtout sécurisée avec un avenir qui passe par sa revitalisation enclenchée dès 2021. J'aime aussi Le Havre sur laquelle je me suis appuyé pour faire avancer Étretat.

A 76 ans, vous l'aurez compris, je ne me représente pas pour prolonger ma carrière, mais pour achever ce que nous avons commencé et pour préparer la suite.

Le premier mandat a permis de lancer des projets structurants.

Le second est celui qui sécurise ces projets et garantit leur transmission. J'ai constitué une équipe solide, expérimentée avec des élus qui connaissent déjà les arcanes du fonctionnement des collectivités et de l'État pour une gouvernance apaisée, efficace au service du collectif. Mon rôle est de les accompagner, de transmettre le relais et d'assurer la continuité de notre action.

Pour Étretat, je ne demande pas du temps pour moi, mais pour notre village ! Pour continuer et développer ce qui a été engagé, et pour préparer l'avenir sans perdre des années dans une transition mal organisée.

J'annonce aux habitants de notre village avec honnêteté et transparence :

Mon mandat vise à sécuriser et transmettre pour Étretat ce que j'ai de plus cher, (avec ma famille), ma passion pour notre ville, nos projets, notre vision partagée à un relais compétent pour continuer à construire l'avenir.

Vous savez, ce premier mandat m'a forgé.

Le second, je veux le mettre au service des Étretatais et de mon équipe renouvelée. Je veux le mettre au service de la réalisation opérationnelle suite aux fondations posées avec la

première équipe municipale que je remercie ici malgré les difficultés que nous avons rencontrées. Sans cette phase fondatrice, rien ne serait possible.

J'ai appris, j'ai grandi dans ma fonction de MAIRE et je suis prêt maintenant, même si certains pensent que je ne devrais pas me représenter du fait de mon âge ! Cela on ne cesse de me le dire ! Donner des conseils, c'est facile ! Mouiller la chemise pour le bien des autres, du collectif, peu veulent le faire ! Pensez-y !

Donc oui, il faut des personnes comme tous les membres de l'équipe, comme moi, qui nous présentons !

Et vous savez, mon état de santé et mon équilibre me permettent de dire que la jeunesse n'est pas une période de la vie mais un état d'esprit. On est jeune ou vieux dans sa tête et dans son cœur.

Le programme que nous vous proposons est fondé sur la connaissance, l'expérience, le bilan, la stabilité et sur la transmission.

L'équipe, du fait de ses expériences et expertises est prête à déployer le programme dès le lendemain des élections sans perdre un jour, mois ou année à prendre connaissance des dossiers, des rouages administratifs de l'État ou des collectivités !

Il m'appartiendra donc, si les Étretatais m'accordent de nouveau leur confiance pour enclencher un nouveau mandat, de définir les modalités de ma succession au tiers de mon mandat après la tenue du Millénaire de Guillaume le Conquérant au sein duquel je me suis engagé pour la ville d'ÉTRETAT à la demande du président de la Région Normandie qui m'apporte son soutien ainsi qu'à l'équipe qui m'accompagne (donc en 2027) !

Vous savez, l'âge du candidat n'est pas un programme !

Le retour au mode de vie du 19ème siècle n'est pas non plus un programme !

Le projet, lui, oui ! c'est lui qui déterminera la qualité de vie des Étretatais, car Étretat évolue et doit continuer à évoluer dès le 23 mars 2026 et non trois ans plus tard.

La fréquentation touristique continuera à se densifier. Les attentes des habitants changent et se font de plus en plus pressantes.

Ces transformations imposent une responsabilité nouvelle : ne surtout pas retourner en arrière, ne pas s'arrêter aux fondations, mais aller plus loin avec méthode, lucidité et humilité.

Le temps qui va s'ouvrir est celui de la réelle co-construction !

Nous voulons instaurer une culture concrète du dialogue dans le temps long :

- et ce sur tout le mandat
- sur de multiples projets
- sujet par sujet,
- quartier par quartier,
- et sous des formes différentes.

Nous mènerons ainsi nos grands projets car nous ne devons plus décider pour, mais avec :

- Nos habitants, premiers experts de leur quotidien,

- Nos commerçants, nos professionnels, et nos associations piliers de la vitalité locale avec notre manager de commerces issu de la chambre de commerce et d'industries
- Nos partenaires institutionnels,
- Nos voisins, en lien étroit avec les maires des communes des alentours, car la sécurité, les flux et les risques ne s'arrêtent pas aux limites administratives de notre village. **Pour rappel, l'intercommunalité joue un grand rôle** notamment sur celui de la sécurité pour ce qui concerne la brigade intercommunale des gardes champêtres.

Le programme que je vous propose avec mon équipe est d'entrer dans une seconde étape pour :

☞ une sécurité du quotidien plus lisible,

☞ une gestion du tourisme plus maîtrisée,

☞ une protection et un développement renforcés des commerces, des logements et des espaces naturels,

☞ une anticipation plus collective des risques climatiques, non pour rompre avec ce qui a été fait, mais pour l'amplifier, l'actualiser et l'inscrire dans une vision partagée.

À Étretat, protéger, c'est écouter.

Réguler, c'est dialoguer.

Agir, c'est construire ensemble, avec constance et responsabilité.

Donc à votre question, je réponds que je me présente de nouveau car j'aime profondément Étretat, j'y suis né, j'y vis, et je souhaite continuer à servir les Étretatais.

Notre village possède des atouts majeurs et mérite la détermination de ses habitants pour bâtir son développement.

Pourtant, chacun en convient : le quotidien peut et doit être amélioré, et l'avenir exige une vision claire, assumée et crédible loin des débats stériles, trop souvent parasités par de la désinformation soutenue, des promesses irréalisables voire parfois hors toutes règlementations ou mêmes illégales.

Je pourrai avec mon équipe, vous proposer un programme complètement ficelé, finalisé prêt à être mis en œuvre dès le 23 mars 2026 ! Mais dans ce cas quid de la co-construction ? de la prise en compte des attentes des Étretatais ?

Ce deuxième mandat sera celui du courage, de l'audace et de l'action.

Ce mandat sera celui des projets essentiels, pleinement tournés vers notre ambition pour Étretat et pour les Étretatais, et non au service d'intérêts partisans qui nous affaiblissent et nous empêchent de peser sur les débats du territoire, en particulier sur ceux qui touchent au quotidien des Étretatais.

Avec mon équipe renouvelée nous activerons la redynamisation de notre centre-bourg, MESURE PHARE pour transformer un tourisme subi en un tourisme maîtrisé, et faire en sorte que tous les Étretatais - qu'ils résident à l'année ou y possèdent une résidence secondaire- se sentent pleinement chez eux.

Se sentir chez soi, c'est avant tout se sentir en sécurité : dans ses déplacements, dans l'espace public, dans son logement, et dans le respect de son cadre de vie. Cela passe par une réflexion sur les flux de circulation, l'optimisation des places de stationnement et la sécurisation des mobilités douces.

Mon second mandat sera tourné vers la protection.

Étretat n'a pas besoin de grandiloquence, mais d'une ambition réaliste, juste, solide, audacieuse et de qualité.

La protection aujourd'hui ne se limite plus à l'ordre public ; elle concerne :

- ✚ La santé-solidarité
- ✚ Le développement économique de proximité,
- ✚ Qualité de vie et habitat,
- ✚ La maîtrise des flux, circulation-stationnement,
- ✚ La Protection du littoral et adaptation au changement climatique
- ✚ La culture – l'attractivité.

Nous sommes à Étretat, exposés aux aléas climatiques. La tempête «Goretti » nous l'a durement rappelé : Protéger, pour nous, signifie anticiper sur le long terme.

Nous portons des projets concrets et pragmatiques pour la commune avec le Département, la direction départementale des territoires et de la mer, le syndicat mixte du littoral 76, la communauté urbaine... La restructuration du Perrey est à l'étude. Un Plan Particulier des Risques Inondation est en début d'étude dans la perspective de se concrétiser dès que possible.

- Votre premier axe prioritaire étant la santé-solidarité, comment comptez-vous renforcer son accès pour les Étretatais ?
- ✚ L'égalité de l'accès aux soins est essentielle pour nous et c'est une composante prioritaire de la sécurité du quotidien des Étretatais. L'accès à la santé est une nécessité absolue pour notre territoire et notre commune, car il conditionne la qualité de vie de tous les Étretatais. Le départ de nos médecins a été une très grande perte pour notre village. Notre cabinet reste ouvert car nous œuvrons et continuerons à œuvrer pour qu'il soit de nouveau occupé. Une proposition concrète a été faite à la pharmacie de notre village pour accueillir une activité de téléconsultation en attendant l'arrivée d'un médecin et autres praticiens de santé.

Tout d'abord, le renforcement de l'offre de soins de proximité constitue un enjeu majeur de ce mandat : il s'agit d'assurer à tous les Étretatais un accès équitable, continu et sécurisé aux soins favorisant les liens intergénérationnels. La santé est un droit et non un privilège et doit être accessible pour tous car il n'est pas un bien négociable.

- **Tout sera fait pour se doter à nouveau d'une organisation médicale et paramédicale efficace et de proximité.**

En effet, salarier des médecins peut être utile en situation d'urgence, lorsqu'aucun praticien ne veut s'installer. Cela garantit une présence médicale immédiate, mais c'est très coûteux pour la commune, la productivité reste limitée, et il n'y a aucune garantie que les médecins resteront durablement. »

Notre objectif est de construire une offre de soins stable et pérenne : un pôle médical attractif pour accueillir des médecins libéraux. Dans ce cadre, ils travaillent en équipe, disposent de locaux adaptés et peuvent soigner nos habitants toute l'année. »

La commune doit créer les conditions pour que des médecins choisissent Étretat : locaux modernes, accompagnement administratif, qualité de vie et accueil des familles. C'est ainsi que nous garantissons un accès aux soins durables, sans peser sur le budget communal avec des solutions temporaires.

En effet, notre objectif est de garantir l'accès aux soins pour tous, dès maintenant et sur le long terme, en combinant solutions temporaires sécurisées, partenariats proches et développement durable d'un pôle médical local.

- ❖ **Pour cela à court terme : sécuriser l'accès aux soins**

- ✚ **Actions principales :**

- **Partenariat avec la Maison Médicale de Criquetot-l'Esneval**
 - **Proximité immédiate : quelques kilomètres suffisent pour consultations rapides ou délocalisées à Étretat.**
 - **Solliciter ponctuellement des médecins pour assurer une présence régulière sur la commune.**
 - **Financer certaines consultations spécifiques pour habitants fragiles ou seniors.**
- **Collaboration avec le Centre Hospitalier du Havre**
 - **Mise à disposition ponctuelle de médecins généralistes ou spécialistes pour consultations ou missions temporaires sur Étretat.**
 - **Permet de sécuriser la prise en charge des urgences et des périodes de forte affluence touristique.**
 - **Possibilité de mettre en place de la télémédecine pour certaines spécialités.**
- **Médecins salariés temporaires si nécessaire**
 - **Solution de dernier recours pour combler les plages horaires critiques.**
 - **Subventions possibles via l'ARS pour réduire le coût pour la commune.**

❖ **Ensuite à moyen terme : construire un pôle médical attractif à Étretat**

✚ **Actions principales :**

1. Création ou rénovation de locaux adaptés

- **Espaces modernes, accessibles, équipés pour consultations générales et téléconsultations.**
- **Accueillir médecins libéraux, infirmiers, kinés, sages-femmes et autres professionnels.**

2. Réseau intégré avec Criquetot-l'Esneval et CH Havre

- **Mutualisation des ressources et savoir-faire : secrétariat, matériel, formation.**
- **Rotation de jeunes médecins ou internes venant du CH Havre ou de Criquetot-l'Esneval pour découvrir la commune et envisager une installation durable.**

3. Incitations à l'installation

- **Aides pour l'installation : matériel, accompagnement administratif, loyers adaptés.**
- **Faciliter le logement et l'intégration des familles des médecins.**

❖ **Sur le long terme : pérenniser la présence médicale**

✚ **Actions principales :**

● **Pôle libéral durable à Étretat**

- **Les médecins s'installent durablement, avec un cadre structuré et attractif.**
- **Favoriser le travail en équipe et la coordination avec les autres professionnels de santé.**

● **Réseau sécurisé Étretat – Criquetot-l'Esneval – CH Havre**

- **Remplacements ponctuels et permanence des soins.**
- **Suivi coordonné avec les spécialistes et la télémédecine.**

● **Suivi et adaptation**

- **Bilans annuels sur le fonctionnement, satisfaction des habitants et présence des médecins.**

- **Ajustement des partenariats et incitations selon évolution démographique et besoins de la population.**

❖ **Communication et implication des habitants**

- ✚ Présenter la stratégie : présence médicale immédiate + pôle durable + partenariats proches.
- ✚ Valoriser la proximité de Criquetot-l'Esneval et le soutien du CH Havre comme garanties de qualité et sécurité.
- ✚ Montrer que la commune agit pragmatiquement, avec une vision durable
- ✚ Inscription pleine et entière dans le contrat local de santé cosigné entre la communauté urbaine LHSM pour les 54 communes dont ÉTRETAT, l'agence régionale de santé en date du 28 novembre 2025 (relatif au projet régional de santé 2023-2028) en lien avec la région Normandie, le département 76, la caisse d'assurance maladie, le groupe hospitalier du Havre et Sextant 76 (communauté professionnelle de professionnels de santé).
- ✚ Nous voulons vivement profiter du rôle de levier de la communauté urbaine LHSM (et non en sortir), du département, de la région pour bénéficier de toutes les actions relatives à la promotion de la santé et de la prévention, et à l'accompagnement médico-social. Nous savons, nos élus de la communauté urbaine, du département 76, de la Région Normandie ainsi que nos grands élus nationaux sénateur et député, à nos côtés pour ce sujet crucial.
- ✚ Nous mettrons tout en œuvre pour soutenir les professionnels de santé déjà installés.
- ✚ Nous finaliserons nos collaborations en cours avec les villages voisins pour accueillir un médecin généraliste et des nouveaux professionnels de santé en facilitant leur installation et leur exercice dans de nouveaux locaux municipaux adaptés à l'activité pluridisciplinaire. Cela passera par des démarches administratives simplifiées, des aides logistiques, de très grandes facilités financières pour favoriser leur installation et leur exercice.
- ✚ Nous poursuivrons la promotion active de notre territoire auprès des médecins, infirmiers et autres paramédicaux pour construire une présence pérenne.
- ✚ Parallèlement, nous veillerons à promouvoir et accompagner avec les acteurs concernés les services de proximité, comme la pharmacie et les professionnels des maisons médicales...afin que tous puissent interagir ensemble pour un accès aux soins et que personne ne soit contraint de parcourir de longues distances pour consulter et se soigner.
- ✚ Engagement Petite Enfance : ouvrir une MAM à ÉTRETAT

À ce jour, aucune Maison d'Assistants Maternels n'est installée sur Étretat. L'offre la plus proche est localisée notamment au Tilleul et à Criquetot-l'Esneval. Nous

proposerons donc la création d'une MAM à Étretat afin de renforcer l'attractivité résidentielle et de lutter contre le dépeuplement en sécurisant l'installation des jeunes familles pour :

- Permettre aux assistantes maternelles existantes de travailler ensemble dans un lieu dédié, en conservant leur statut et votre autonomie,
 - Permettre la traduction concrète de vocations, en offrant un cadre collectif, sécurisé et accompagner celles et ceux qui souhaitent devenir assistants maternels mais qui n'osent pas encore se lancer seuls.
 - Permettre de rompre l'isolement, sécuriser des pratiques et améliorer les conditions de travail.
 - Anticiper l'arrivée de nouvelles familles et garantir l'avenir de votre activité à Étretat.
-
- **Créer de nouvelles places d'accueil dès le début du mandat, levier pour faire vivre et repeupler Étretat**

Nous ouvrirons une Maison d'Assistants Maternels (MAM) afin d'augmenter rapidement et concrètement le nombre de places pour les enfants de 0 à 3 ans, condition indispensable à l'installation durable de jeunes familles à Étretat.

- **Soutenir les assistantes maternelles et renforcer la qualité d'accueil**

La MAM offrira aux professionnelles un cadre collectif, sécurisé et professionnalisant, favorisant la mutualisation des compétences, la continuité éducative et un lien renforcé avec les acteurs de la santé et de la petite enfance.

- **Mettre en place une permanence RPE/LAEP de proximité**

Nous créerons une permanence d'information et d'accompagnement des familles et des professionnels, pour rendre l'offre plus lisible, soutenir la parentalité, prévenir l'isolement et renforcer le lien social autour de la petite enfance.

- **Faire de la petite enfance un outil de lutte contre le dépeuplement**

En garantissant des solutions d'accueil fiables et accessibles, nous ferons de la petite enfance un levier stratégique d'attractivité résidentielle, permettant de fixer les familles, d'encourager les naissances sur le territoire et de maintenir une vie locale active toute l'année.

- **Un engagement clair de calendrier et de résultats**

Un diagnostic sera lancé dès le début du mandat et notre objectif est clair : une MAM et une permanence RPE/LAEP opérationnelles au cours du premier tiers du mandat, au service des familles d'aujourd'hui et de demain.

En effet, avec l'arrivée de nouveaux logements et de nouvelles familles, une Maison d'Assistants Maternels pour développer l'accueil des 0-3 ans sera un réel levier. La commune mobilisera un local adapté, construira le projet avec les professionnelles, la PMI et la CAF, et garantira un accueil de qualité, structuré et sécurisé.

- En complément, nous mettrons en place un guichet unique petite enfance et renforcerons les permanences d'accompagnement (type relais petite enfance / actions

parentalité), afin que chaque famille, notamment celles qui rencontrent des difficultés, problèmes trouvent une solution lisible, de proximité et fiable.

Pour nous, garantir la proximité de prise en charge à tous les âges, pour les soins, pour la prise en charge du quotidien, c'est sécuriser l'arrivée, l'accueil de familles et les parcours de vie, le quotidien de nos habitants.

C'est aussi contribuer à la pérennité au développement et au dynamisme de notre centre-bourg, de nos commerces, notre hôtellerie, nos emplois locaux qui sont également des piliers du dynamisme de notre village.

Comme j'aime à le dire, une économie locale solide est un facteur de sécurité sociale et territoriale.

[Votre second axe de campagne étant le développement économique de proximité: comment comptez-vous le mettre en application ?](#)

Nous souhaitons protéger notre centre-bourg et relancer le commerce de proximité.

Notre vision est un centre-bourg vivant, habité, fréquenté, utile au quotidien. Notre objectif est simple, faire d'Étretat un lieu que l'on vient visiter, où l'on peut vivre et consommer toute l'année. Pour cela, une charte a déjà été réalisée avec les commerçants.

✚ Nous faisons le choix de préserver le cœur d'Étretat contre trois risques majeurs :

- la mono-activité touristique,
- la disparition des commerces essentiels et de proximité
- la désertification hors saison.

Sauvegarder notre centre-bourg, ce n'est pas figer, c'est protéger l'équilibre économique de notre village.

✚ Pour cela, nous veillerons à accompagner et fidéliser les commerçants existants

Un commerce qui ferme, c'est un service de proximité qui disparaît. Un commerce qui tient, c'est une ville qui respire. Notre première priorité, ceux déjà présents et ensuite une mobilisation ferme contre la vacance de commerces.

Nous mènerons des actions concrètes pour renforcer l'un des piliers de notre vie locale et l'animation de notre centre-bourg avec au travers :

- d'une politique de stationnement stratégique : arrêts minutes, rotation rapide, accessibilité, parkings spécifiques de courte durée,

- d'une politique dynamique et créatrice de liens relative à la requalification et l'harmonisation des devantures commerciales, afin de renforcer l'attractivité du centre-bourg tout en respectant l'identité patrimoniale d'Étretat
- d'un dialogue permanent et soutenu avec l'Union des commerçants
- d'un accompagnement en cas de vacance ou de situation spécifique,
- du maintien du regroupement des cantines scolaires pour consommer en circuit court et bio. Une réflexion sera menée afin de mettre en place une tarification juste et progressive des tarifs de la cantine afin de garantir que chaque enfant, quelle que soit la situation de sa famille puisse déjeuner à l'école dans des conditions dignes et équitables ;

✚ Nous accompagnerons l'organisation de la vie locale pour faire consommer local

Nous développerons les activités économiques autour de l'organisation du quotidien avec :

- un stationnement pensé pour la consommation locale,
- des événements hors saison,
- des marchés qualitatifs (marché quotidien, marché de produits du terroir, marché nocturne, marché de Noël), brocante ,
- des animations ciblées,
- des parcours commerçants,
- une signalétique intelligente.

Nous voulons permettre aux habitants, aux actifs et aux visiteurs, de consommer qualitativement, simplement, rapidement, agréablement.

✚ Nous poursuivrons notre politique proactive d'installation de nouveaux commerces en augmentant notre posture offensive.

Nous poursuivrons notre démarche "d'aller chercher", accompagné par le dispositif Petite ville de Demain lancé sous notre première mandature.

✚ Nous poursuivrons notre action de facilitatrice économique pour ce qui concernent les relations directes avec :

- Région Normandie,
- Département,
- Chambres consulaires (CCI, CMA),
- Fédérations professionnelles,
- Syndicats de métiers (coiffure, santé, services, alimentation),

Nous n'attendons plus que les commerces viennent à nous, nous irons les chercher. Notre ligne est claire, nous voulons des commerces qui font vivre Étretat, pas seulement des commerces qui exploiteront notre notoriété.

✚ Nous intensifierons nos prospections ciblées pour des commerces de qualité. Nos priorités seront en nous appuyant sur le manager du commerce du dispositif « Petites Villes de Demain » :

- la santé, et les services à la personne,
- les commerces du quotidien (coiffeur, boucher, charcutier-traiteur, primeur...)

- les artisans...
- ✚ **Nous lancerons la création d'un marché de produits locaux le samedi matin afin de promouvoir et dynamiser notre terroir et notre territoire.**
- ✚ **Nous accompagnerons l'évolution de notre halle couverte symbole de notre village.**
- ✚ **Nous accompagnerons le casino partenaire économique majeur du village**

Nous étudierons avec notre partenaire casinotier une implantation en retrait afin de concilier attractivité touristique, développement économique, sécurisation du perrey et préservation du site naturel.

De plus nous veillerons dans le cadre du cahier des charges de la délégation de service public qui nous lie, d'impulser une programmation annuelle d'animations à destination de toute la population, de nos aînés et des visiteurs notamment.

- ✚ **Nous continuerons à activer tous les leviers publics disponibles pour favoriser l'attractivité commerciale d'Étretat par une politique, volontariste de soutien aux commerces de proximité, en mobilisant :**

- tous les dispositifs régionaux disponibles (ACTe, Impulsion Proximité, Foncière Normandie, OSCAR), - en accompagnant la modernisation des boutiques et des enseignes,
- en facilitant l'installation de nouvelles activités (dispositifs ANAH / revitalisation, foncier communal, baux incitatifs, préemption commerciale si nécessaire,
- en encourageant la consommation locale.

Le développement économique n'est pas un hasard. Ce sera notre politique publique. Elle s'articulera parfaitement avec la maîtrise des flux et qualité de vie et le stationnement stratégique.

Notre ville doit être habitée avant d'être visitée.

C'est pourquoi notre politique qui prône un centre-bourg apaisé et vivant misera sur un tourisme qualitatif.

Nous voulons rappeler que rendre notre centre-bourg vivant, c'est le premier service public d'une commune. Le commerce de proximité, c'est notre économie, mais surtout notre lien social.

Étretat ne doit pas devenir qu'un décor, il doit rester notre village. C'est pour cela que nous voulons co-construire notre écosystème de vie dans le cadre d'une grande concertation.

Notre troisième axe prioritaire étant la qualité de la vie – Habitat, qu'en est-il ?

Tout d'abord, nous ferons évoluer le fonctionnement de notre gouvernance pour une meilleure proximité » avec nos concitoyens.

❖ Démocratie participative

Mise en œuvre d'un dispositif cœur de ville « ÉTRETAT dans tous ses détails ».

Mise en place d'une adresse mail dédiée et d'un formulaire simple sur le site de la mairie, accessible via QR code dans la ville. Chaque habitant pourra signaler un problème ou proposer une idée, sur tous les sujets : circulation, stationnement, propreté, bâtiments en travaux, éclairage, animations...

- ✚ Organisation régulière de diagnostics en marchant, quartier par quartier, avec habitants, commerçants et associations, pour identifier sur le terrain les problèmes, prioriser les besoins et proposer des solutions concrètes.
- ✚ Création de commissions citoyennes thématiques, ouvertes aux habitants, pour participer aux décisions sur : la circulation, le stationnement, la propreté, l'urbanisme et la valorisation du patrimoine.
- ✚ Suivi transparent et publication régulière des réclamations et actions mises en œuvre. Chaque habitant pourra suivre la réponse et l'état d'avancement de ses signalements.

Objectif : un Étretat où les habitants participent directement à la vie de leur village et à l'amélioration du quotidien.

❖ **Audiences municipales – Étretat**

✚ **Un principe simple : chaque habitant doit pouvoir être entendu**

La démocratie locale ne se limite pas au vote.

Elle vit dans l'écoute quotidienne, la proximité et le traitement concret des demandes.

À Étretat, nous voulons garantir à chaque habitant un droit réel à être reçu, écouté et suivi.

Les audiences municipales deviennent un service public de la relation citoyenne.

✚ **Un dispositif organisé, visible et équitable**

Nous mettons en place une audience municipale mensuelle ouverte à tous les habitants, sur inscription.

Ces audiences seront :

- programmées à l'avance,
- affichées publiquement,
- accessibles,
- réparties entre les élus.

Chaque mois :

- un élu tient le créneau d'audience,
- toutes les thématiques seront abordées par l' élu (urbanisme, social, école, commerce, etc.).

L'objectif est plus de proximité, moins d'opacité, plus d'efficacité.

3. Un parcours clair pour le citoyen

- Chaque demande suit un chemin simple :
- Prise de rendez-vous par téléphone, en mairie ou en ligne.

- Temps d'écoute : L'habitant est reçu par l'élu compétent, dans un cadre calme et respectueux.
- Enregistrement écrit administratif : La demande est formalisée (fiche, note, dossier) par les services
- Traitement par les services qui instruisent, interpellent, répondent, proposent des solutions.
- Retour par écrit à l'habitant

On passe du face-à-face isolé à un processus public et fiable.

✚ **Une responsabilité politique renforcée**

Chaque élu :

- assume ses permanences,
- suit ses dossiers,
- rend compte.

Cela crée :

- de la transparence,
- de la rigueur,
- de la confiance en répartissant l'écoute et le suivi au sein de l'équipe

✚ **Un outil de modernisation de la mairie**

Les audiences mensuelles permettent :

- de mieux repérer les problèmes récurrents,
- d'anticiper les tensions,
- d'améliorer les politiques publiques,
- de désengorger les conflits.

C'est aussi un outil de pilotage politique.

Une démocratie de proximité à la hauteur d'Étretat

Étretat est une commune à taille humaine.

Elle peut devenir une référence en matière de relation élus-habitants.

Avec les audiences municipales chaque citoyen sait quand, comment et par qui il peut être entendu.

C'est la base d'une démocratie locale moderne, respectueuse et efficace.

❖ **Ensuite, nous agirons sur la sécurité de notre population et de nos visiteurs**

- ✚ Développement de nouvelles caméras de sécurité
- ✚ Restructuration de notre police municipale et police champêtre en lien avec les communes voisines notamment sur les périodes de hautes saisons touristiques.
- ✚ Nous installerons plus de défibrillateurs notamment à des endroits stratégiques afin de sécuriser le territoire en la matière
- ❖ Nous nous mobiliserons fermement pour préserver notre habitat.

J'en profite pour rappeler que la fermeté d'un maire sur l'habitat indigne relève d'une responsabilité de sécurité publique, non pas d'un bon vouloir.

Notre programme rappelle qu'Étretat n'est pas un parking avec une plage autour !
Notre politique est de rendre Étretat, **village habité avant d'être visité** !

Tout d'abord, nous continuerons à nous mobiliser afin de poursuivre notre action sur l'habitat indigne et protéger le cadre de vie à Étretat.

Un village attractif est un village où il fait bon vivre, où l'on peut s'épanouir, bien grandir, être bien scolarisé, travailler où chacun peut se loger décentement et profiter d'un environnement préservé. Un village où notre patrimoine est entretenu et où les règles d'urbanisme sont respectées.

Notre engagement sur cet axe est double.

❖ **Notre premier axe est l'habitat pour une meilleure qualité de vie**

✚ **Lutter contre l'habitat indigne : Tolérance Zéro**

Un habitat digne est une condition essentielle de la sécurité sanitaire, sociale et humaine des habitants. La commune continuera à s'inscrire pleinement dans tous les dispositifs de lutte contre l'habitat indigne, en lien avec l'État et les services compétents afin de permettre :

- Le repérage des situations à risque,
- L'accompagnement gradué auprès des propriétaires et locataires concernés, car vivre dans un logement indigne n'est jamais acceptable

Nous mènerons une action déterminée contre le logement dégradé en accompagnant les propriétaires pour qu'ils mettent leurs biens aux normes dans le cadre du dispositif ANAH.

✚ **Mobiliser tous les droits, protéger tous les habitants**

À Étretat, l'habitat est un enjeu social, sanitaire et territorial majeur. Village littoral au bâti ancien, nous faisons face à des situations très diverses : logements dégradés, précarité énergétique, habitat ancien à rénover, parc locatif à encadrer, besoins spécifiques des ménages modestes.

Notre engagement clair et responsable est d'activer pleinement toutes les aides qui existent, à chaque échelon public, dans le strict respect de la légalité et des compétences.

- National : ANAH : aides à la rénovation, traitement de l'habitat indigne, amélioration de l'habitat ancien
- Intercommunal : (OPAH, PIG),
- Région Normandie : aides à la rénovation énergétique,
- Département de la Seine-Maritime : aides à l'amélioration de l'habitat, pour traiter l'habitat indigne et accélérer la rénovation de l'habitat ancien.

Plus la situation est difficile, plus le droit à l'aide est fort : accompagnement renforcé, dossiers montés de A à Z, et priorité aux ménages modestes.

✚ **Lancer la création d'une aide financière communale**

Nous mettrons en place, en lien avec des critères de modalités de location, une aide communale au ravalement des façades afin de valoriser le patrimoine bâti et améliorer immédiatement l'image du centre-bourg d'Étretat.

Cette aide, claire et encadrée, s'adressera aux propriétaires occupants, bailleurs et commerces, sans distinction sociale.

Elle encouragera des travaux respectueux de l'identité architecturale et paysagère du village.

Visible, comprise et partagée, elle renforcera l'attractivité et la qualité du cadre de vie. L'aide sera plafonnée, votée annuellement dans le cadre d'une enveloppe limitée, et attribuée selon un règlement public garantissant l'égalité de traitement. Nous mettrons en place une politique simple, utile et fédératrice, au service du village et de ses habitants.

Toutes ces aides existent. Notre responsabilité est d'y donner accès à Étretat, et de venir compléter ce droit au logement digne qui ne doit dépendre ni du statut, ni du revenu, ni de la complexité administrative. La commune sera le facilitateur, le coordinateur et le garant de l'accès aux droits, tout en étant financeur d'une nouvelle subvention sous condition.

✚ Encadrement des locations saisonnières et le changement d'usage d'un logement

Étretat n'est ni un parc hôtelier, ni une ville-dortoir touristique. Nous ne souhaitons pas interdire la location saisonnière, mais la réguler, en rétablissant l'équilibre entre tourisme et habitat permanent pour préserver le logement à l'année et l'équilibre du village. Pour cela, nous encadrerons la location de meublés touristiques à Étretat sans l'interdire.

Les transformations durables de logements en meublés touristiques seront encadrées.

❖ Pour cela, la commune mettra en place

- Un recensement des biens en location via une déclaration obligatoire et un suivi du parc pour un tourisme de qualité,
- Une charte d'engagements de propriétaires pratiquant la location saisonnière permettant l'attribution d'un numéro d'enregistrement,
- Contrôle de la conformité et de la qualité du logement pour une meilleure connaissance du parc et un soutien à la location via l'office de tourisme Le Havre-Étretat
- Un suivi des réclamations pour action en cas de nuisance factuelle liée aux modalités de location.
- Nous agissons avec une politique juste, légale et adaptée à notre réalité touristique.

❖ Propreté et valorisation du cadre de vie

- ✚ Gestion des conteneurs : fin de la dispersion anarchique, réorganisation pour qu'ils soient discrets, accessibles et esthétiques, avec suivi régulier et concertation avec habitants et commerçants.
- ✚ Habillage des bâtiments dégradés ou en travaux : sécurisation et palissades décoratives ou bâches esthétiques pour préserver l'image et le patrimoine de la ville.

- ✚ Signalements citoyens via site web ou QR code pour intervenir rapidement sur la propreté, le respect du cadre de vie et le traitement des bâtiments dégradés.
- ✚ Campagnes de prévention et sensibilisation sur les dépôts sauvages et le respect des espaces communs.

Objectif : un Étretat propre, valorisé, sécurisé et respecté, où le cadre de vie est préservé grâce à l'action municipale et à la participation des habitants.

❖ Sécurité

- ✚ Intervention rapide sur tout problème signalé via la plateforme numérique ou lors des diagnostics en marchant.
- ✚ Suivi des bâtiments en travaux, éclairage public, zones glissantes et circulation.
- ✚ Mise en place de protocoles de prévention pour les visiteurs et habitants, notamment autour des falaises et zones touristiques sensibles.

❖ Nos chiens – bien-être et respect du village

- ✚ Création d'un parc canin sécurisé et fonctionnel, permettant aux chiens de se dépenser et de socialiser en toute sécurité.
- ✚ Aménagement réfléchi : zones d'exercice, parcours de jeu, espaces ombragés, pour allier confort des animaux et des propriétaires.
- ✚ Sensibilisation à la propreté et au civisme, avec distribution de sacs et la mise en place de poubelles adaptées, afin que la présence des chiens soit un plaisir partagé et respecte le cadre de vie.
- ✚ Objectif : offrir un lieu de qualité pour les animaux, bénéfique pour leur santé et leur sociabilité, tout en préservant le cadre de vie et la propreté du village.

- **Un village agréable, inclusif et moderne**

À travers cette politique, notre équipe affirme une vision du bien vivre ensemble : un espace public partagé et respecté, une commune attentive aux évolutions sociétales et un cadre de vie conciliant exigence environnementale, attractivité touristique et qualité de vie quotidienne.

Faire une place à l'animal de compagnie n'est pas une option. C'est un choix politique fort, au service d'un Étretat plus humain, plus responsable et plus harmonieux.

Pour votre quatrième axe de campagne vous évoquez un sujet qui mobilise les Étretatais à savoir, la maîtrise des flux : circulation-stationnement comment comptez-vous vous y prendre ?

Je souhaite avec mon équipe, poursuivre l'amélioration de la sécurité, la circulation et les mobilités à Étretat.

La mobilité est avant tout une question de sécurité physique pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes et les riverains.

À Étretat, la sécurité et la fluidité des déplacements sont au cœur de notre action déjà depuis 2022 pour garantir un quotidien apaisé à tous.

Nous mettrons en œuvre une approche globale visant à rendre les circulations plus sûres et plus harmonieuses pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

- ✚ Nous créerons un ensemble de mobilités douces qui se mettront en place pour les treize communes qui composent le grand site d'Étretat dans le cadre d'une réflexion ouverte aux habitants pour la pose d'actes collectifs.

La concertation permettra en effet, de sécuriser les usages et d'éviter les conflits sur l'espace public.

Cela passe par une sécurisation renforcée des déplacements, avec des aménagements adaptés et une signalisation claire pour éviter les conflits d'usage (en cours avec GIRO-MEDIA).

Pour rappel, sécuriser les déplacements, c'est aussi garantir et faciliter l'accès des services de secours (SDIS, SAMU, transport sanitaire...si besoin), à son habitation, aux commerces, hôtels...

- ✚ **Nous réhabiliterons les circulations par l'aménagement de :**

- l'Avenue George V afin d'élargir les trottoirs pour garantir la sécurité des piétons,
- Boulevard René Coty et la rue de l'Abbé Cochet (avec le C.U.)

- ✚ **Nous réorganiserons également le stationnement afin de faciliter l'accès au centre-ville, en évitant les saturations et en améliorant la rotation des véhicules, surtout pendant les périodes touristiques.**

Un stationnement maîtrisé contribue directement à la tranquillité publique.

Par ailleurs, une réflexion approfondie sera menée sur les flux de circulation pour désengorger les axes stratégiques et fluidifier les déplacements aux heures de pointe ou pour des événements particuliers qui risquent d'attirer encore plus de visiteurs.

Étretat est aujourd'hui confronté à trois réalités :

1. Une pression touristique exceptionnelle, avec des touristes venus du monde entier.
2. Un espace urbain rare et contraint.
3. Des habitants qui subissent
 - Des embouteillages,
 - Un stationnement anarchique,
 - Une saturation de l'espace public,
 - Une perte de qualité de vie.

Au cœur de notre projet, la transformation du stationnement en actant le fait que le cœur du village est un espace de valeur, pas de volume.

Notre projet repose donc sur un principe simple, lisible et juste :

- On ne ferme pas Étretat.
- On la rend simplement habitable, durable et désirable.

- ✚ **Information numérique – Étretat connectée et réactive**

- Déploiement de panneaux numériques aux entrées de ville pour informer en temps réel sur :
 - la circulation et les zones saturées,

- la disponibilité des parkings,
- les travaux ou zones dangereuses (falaise, bâtiments en travaux).
- Mise à disposition d'une page web et QR codes pour accéder aux mêmes informations depuis un smartphone.
- Alertes et informations sur animations, marchés et manifestations culturelles, pour mieux répartir les flux touristiques et éviter la sur affluence.
- Messages de prévention et sensibilisation à la sécurité, au respect de l'environnement et aux bonnes pratiques touristiques.

Principe : informer en temps réel pour sécuriser, fluidifier et améliorer la qualité de vie des habitants et l'expérience des visiteurs.

✚ **Faire évoluer les parkings aux entrées du village**

- En augmentant le nombre de places de stationnement sur les parkings du Frefossé II et du Grand Val pour une totalité de 100 places supplémentaires
- Encadré le nombre de places de stationnement sur la Guézane, afin de sécuriser le village
- Refuser les hyper ou méga parking.

✚ **Transformer l'exploitation des parkings de centre-bourg**

Le centre n'est plus un parking de masse, mais un parking stratégique à forte valeur. Nous ne supprimons pas le stationnement au centre, nous le transformons en un bien rare, précieux et utile réservés prioritairement aux :

- Résidents,
- commerces,
- hôtellerie,
- restauration,
- rendez-vous courts,
- personnes à mobilité réduite,
- professionnels.

Pour cela, ils auront des caractéristiques spécifiques:

- stationnement modulable, via des plots escamotables permettant de piétonniser le secteur selon la saisonnalité capacité limitée,
- durée courte,
- rotation forte,
- tarif élevé pour tous les moments de forte affluence et notamment pendant les vacances scolaires.

✚ **Mise en place d'une tarification de stationnement intelligente avec :**

- Une tarification modulée selon la saison et la durée de stationnement
- Une gratuité ciblée pour les résidents, les aidants, et les services essentiels.
- Des prix dissuasifs pour le stationnement touristique longue durée au centre.

Le stationnement devient l'outil de financement de la qualité de vie à Étretat pour :

- Plus de sécurité via des navettes et mobilités douces comme le vélo, transport Rosalie...
 - Des espaces publics propres, embellis,
 - Un patrimoine naturel entretenu.
- ✚ Réaménagement de la place Maurice Guillard dans sa partie haute dans le cadre « Parcs et jardins ».
 - ✚ Création sur le bassin de rétention, d'un parking barriéré à stationnement limité de courte durée pour les riverains, habitants.

Notre politique prône qu'Étretat n'est pas un produit touristique avec des habitants dedans. C'est un village habité qui accepte des visiteurs et les touristes. Nous souhaitons composer avec eux, en leur retirant simplement leur droit implicite à occuper tout l'espace.

✚ **Développer et optimiser les lignes de bus ;**

Avec nos partenaires que sont les acteurs régionaux et départementaux, et la communauté urbaine, nous travaillerons de concert pour réduire la dépendance à la voiture et offrir une alternative efficace aux habitants comme aux visiteurs.

Notre objectif est clair, faire d'Étretat un village où :

- les Étretatais circulent et stationnent facilement, en toute sécurité et sans stress,
- il est possible de venir en bus plutôt qu'en voiture,
- il est possible de venir travailler plus tôt et plus tard même si on réside sur le bassin havrais.

✚ **Structurer l'accueil touristique via les parkings périphériques : navette, cheminement, signalétique**

Notre but n'est pas d'empêcher quiconque de venir à Étretat.

Les visiteurs longue durée stationnent :

- en entrée de village (sur les 4 entrées)
- sur le plateau,
- dans les parkings paysagers.

Avec :

- navettes propres,
- cheminements piétons,
- signalétique claire
- bornes électriques.

❖ **Circulation, stationnement et fluidité**

- ✚ Parkings identifiés et hiérarchisés, avec une signalisation numérique via des panneaux connectés dès l'entrée de ville pour orienter les automobilistes vers les zones et places disponibles.

- ✚ Stationnement régulé en centre-bourg pour favoriser la rotation, éviter les voitures ventouses et fluidifier le trafic.
- ✚ Information en temps réel sur disponibilité des parkings et itinéraires conseillés grâce aux panneaux et outils numériques.
- ✚ Organisation des flux touristiques pour réduire la saturation du centre-ville et protéger les espaces sensibles comme les falaises.

Vous évoquez des parkings périphériques, mais vous éludez un sujet qui divise : la Guézane ! dites-nous quelle est votre position sur ce sujet

Les terrains de la Guézane sont une propriété privée située sur la commune du Tilleul.

Le propriétaire met à disposition gracieusement depuis 2011 ce terrain pour faire office d'un parking et servir les intérêts et la sécurité d'Étretat.

Les propriétaires souhaitent aménager ce terrain agricole qui fait office de parking depuis 15 années déjà ! Pour cela il a sollicité la municipalité du Tilleul dont il dépend.

- ✚ La commune du Tilleul, est la seule compétente car les parcelles cadastrées sont situées sur ses terres et non sur des terrains communaux appartenant à la ville d'Étretat.
- ✚ La commune du Tilleul a dit oui.
- ✚ L'aménagement de ce terrain agricole n'est pas interdit par la SAFER à ce jour, seule compétente pour la transformation d'un terrain agricole en terrain constructible.

Donc nous sommes confrontés à un bien privé, sur une commune voisine, pour lequel sa transformation dépend de la SAFER et du PLU du TILLEUL.

Jusque-là, rien à voir sur le plan administratif et réglementaire avec ÉTRETAT et sa municipalité.

Ce sur quoi nous travaillons c'est une juste répartition des recettes, nous appuyant sur deux raisons : c'est la ville d'Étretat qui attire les touristes, c'est aussi la ville d'Étretat qui devra aménager des espaces sécurisés pour acheminer les touristes tout en respectant la nécessaire tranquillité des habitants.

- ✚ **Je refuserai toujours un pôle de stationnement de masse.**

Personne ne veut d'un mega-parking, et encore moins notre équipe, qui ferait perdre à Étretat toute sa singularité.

- ✚ **Notre choix, est un choix de responsabilité : l'équilibre**
 - Accueillir correctement, sans sur fréquenter,
 - Organiser, sans défigurer,
 - Protéger l'attractivité et l commerce tout en protégeant les habitants

En cinquième axe dans votre projet, vous faites une place spécifique à la Protection du littoral -adaptation à la transition écologique au changement pour adapter les infrastructures

En parallèle, nous veillerons à préserver notre patrimoine naturel, en renforçant les protections existantes et en luttant contre les projets qui pourraient dégrader nos paysages emblématiques.

Justement, vous évoquez votre souhait de ne pas dégrader nos paysages emblématiques ! Pourquoi ne bloquez-vous pas le projet d'éoliennes offshore au large de Fécamp ? Pourquoi n'avoir rien fait ?

Je veux être très clair et très franc, trait de caractère que vous me connaissez maintenant depuis plusieurs années.

Je souhaite être totalement transparent et sincère avec mes concitoyens.

Le projet d'éoliennes offshore au large de Fécamp ne relève pas et ne relèvera jamais de la commune d'Étretat, ni de son maire, ni de l'équipe municipale présente ou à venir, et ce quelle que soit l'équipe !

Tout d'abord il me paraît nécessaire de faire de la pédagogie pour tordre le cou à la campagne de désinformation menée outrageusement depuis de longues semaines.

La désinformation et le manque de connaissance ou d'information sur un sujet peuvent conduire à manipuler l'opinion, en faisant croire que certaines actions sont possibles ou déjà soutenues.

La clarté et la connaissance sur les compétences de chacun évitent de créer de fausses attentes et une insécurité démocratique.

Le maire peut exprimer un avis, alerter (ce que j'ai fait auprès de deux ministres Isabelle POULET pour l'environnement et Nathalie DELATTRE pour le tourisme).

J'ai relayé nos inquiétudes, mais je n'ai aucun pouvoir juridique pour bloquer ou interdire ce projet qui dépend du préfet maritime sous l'autorité du premier ministre. Le pilotage de ce dossier et les décisions relèvent de Monsieur LECORNU et personne d'autre.

La décision est nationale, pas communale, même si je dois le déplorer !

Les aléas climatiques s'imposent à ÉTRETAT et avec eux la sécurité des habitants et les constructions.. Qu'avez-vous fait face à la tempête Goretti, et quelles sont les prochaines étapes ?

Ce que je souhaite rappeler c'est qu'à Étretat, se pose une vraie question sur la montée des eaux avec la structure des valleuses. Étretat est un village qui est et sera encore plus avec le temps très exposé à l'impact du recul du trait de côte et de la montée de eaux !

Concernant la tempête Goretti, dès les premières heures de ce 9 janvier 2026, nous étions, l'équipe municipale et nos services déjà présents... Cette présence de terrain est une condition de sécurité et de réactivité en situation de crise.

Face à la tempête, nous avons déjà agi ! La priorité immédiate a été la sécurité des personnes, des habitations et des activités économiques avec le SDIS76, la gendarmerie, la protection civile en présence d'une cellule psychologique....

Au lendemain de cette tempête, un bilan pour la demande de reconnaissance pour ÉTRETAT de catastrophe naturelle auprès des ministres de l'Intérieur et de Finances et du budget a été sollicité via le préfet.

Aujourd'hui, je pense qu'il va falloir faire vite et revoir la sécurité des terrasses du perrey et prendre en compte le fait que la mer monte réellement depuis déjà au moins 35 ans...

Cette évolution impose une adaptation des usages que je réclame depuis mon élection pour garantir la sécurité sur le long terme.

Depuis 2021, je milite pour la mise en place d'un Plan de prévention des Risques Inondation (PPRI) qui est un outil essentiel de sécurisation du territoire face aux risques climatiques.

La première réunion s'est tenue avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) en mai 2025 pour ce sujet malgré mes sollicitations datant de 2021.

Pour nous, protéger, c'est sécuriser juridiquement, techniquement et financièrement les décisions.

Face à la tempête, nous avons agi. Face à la reconstruction, nous sécuriserons. Face à l'avenir, nous assumerons nos responsabilités.

Vous savez, nous devons nous adapter à la nature, l'évolution du trait de côte nous le rappelle tous les jours. La nature ne s'adaptera pas à nous !

À l'aune de GORETTI, pouvez-vous nous parler de votre vision pour l'environnement et la transition écologique à Étretat ?

À Étretat, la transition écologique est indissociable de la sécurité des personnes, des biens et des activités. Il s'agit d'ailleurs plus d'une remise en harmonie avec le milieu naturel et les paysages que d'une vraie transition.

La prise en compte de la transition écologique est une nécessité, et notre approche sera ancrée dans les réalités locales, tournée vers l'action.

Nous agissons pour renforcer la résilience de notre littoral face aux changements climatiques, en collaboration avec les experts et les collectivités compétentes. Renforcer la résilience, c'est réduire l'exposition aux risques climatiques et protéger durablement le territoire.

Les projets que nous porterons, au même titre que ceux relatifs à la réhabilitation du camping municipal (sur les espaces boisés à constituer – comme cela a été fait au club House du golf) ou la restructuration du Perrey, seront conçus dans le respect de l'environnement et des paysages, avec une attention particulière portée à la durabilité.

Pour notre équipe, les projets seront durables pour sécuriser l'avenir du village.

La prévention et la pédagogie seront des leviers essentiels de sécurité environnementale.

Nous sensibiliserons habitants, commerçants, visiteurs, qui auront une place importante dans nos politiques préventives.

Tous les acteurs (habitants et professionnels) y compris les visiteurs, seront sensibilisés aux enjeux écologiques, chacun devant contribuer à la préservation de notre cadre de vie.

- ✚ Enfin, nous travaillerons en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre, ainsi qu'avec la Région, le Département et l'État, pour bénéficier des expertises et des financements nécessaires à la mise en œuvre de nos projets.

- ✚ La protection des paysages étant aussi une protection contre les risques environnementaux et climatiques,
 - nous porterons une attention particulière à la maîtrise du peuplement, afin d'éviter une pression immobilière excessive (promoteurs non désirés à Étretat) tout en accueillant ceux qui souhaitent s'installer durablement avec un projet en harmonie avec notre Plan Local D'urbanisme Intercommunal (PLUi) et l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Nous nous mobiliserons pour une urbanisation maîtrisée qui permettra de préserver l'équilibre, la sécurité et la qualité de vie du village.

✚ SECURITE ET MEDIATION A ÉTRETAT ET HAUTE SAISON

Nous voulons que chaque visiteur et chaque habitant profite pleinement d'Étretat en toute sécurité.

- ✚ Pour cela, nous proposons la création de médiateurs pédagogiques durant la haute saison, chargés de sécuriser les zones sensibles comme les falaises et le Trou à l'Homme.
 - Ils réguleront également les circulations près du golf et veilleront à ce que personne ne traverse n'importe où.
 - Mais la sécurité ne suffit pas : ces médiateurs seront aussi des ambassadeurs de l'environnement et du climat.
 - Ils sensibiliseront les visiteurs au respect du littoral et des espaces naturels fragiles.
 - Ils partageront enfin l'histoire et le patrimoine unique de notre commune avec les habitants et touristes.

Concrètement, pour ne pas alourdir le budget municipal, nous recourrons à des dispositifs étatiques, tels que les emplois civiques et contrats aidés.

Ces contrats permettront de financer ces postes tout en donnant des missions utiles à de jeunes citoyens motivés.

Ainsi, nous combinons sécurité, pédagogie et engagement citoyen sans peser sur les finances locales.

C'est notre manière de garantir que Étretat reste un lieu sûr, respectueux et accueillant pour tous.

Avant d'évoquer le dernier point de votre programme, parlez-nous de votre programme sportif-citoyen - culturel et touristique. Qu'en sera-t-il ?

- ✚ Le sport est un marqueur identitaire fort à Étretat
- ✚ **Nous continuerons à militer pour un village vivant, en forme, et solidaire.**

Nous poursuivrons toutes les mesures phares déjà mises en œuvre pour notre jeunesse pour tout ce qui touche au SPORT : tennis, voile, golf, foot...

Nos enfants méritent le meilleur, nous irons encore plus loin.

- ✚ **Mise aux normes de l'équipement sportif de foot**

Notre engagement est que le terrain de football municipal qui est un équipement sportif essentiel, au service des habitants d'Étretat comme des communes voisines soit réhabilité.

Il participe en effet à une dynamique sportive intercommunale et favorise la pratique du sport pour tous en constituant un lieu de lien social et de transmission.

Ce que nous ferons

- Lancer un programme de réhabilitation du terrain et de ses équipements afin d'en garantir la qualité, la sécurité et la durabilité.
- Travailler en lien avec les clubs, les usagers et les partenaires intercommunaux pour adapter les aménagements aux usages réels.
- Préserver l'accessibilité gratuite et populaire de cet équipement, ouvert à toutes et à tous, sans distinction.

Ce que nous garantissons

- Le terrain sera sanctuarisé dans sa vocation sportive.
- Il restera exclusivement dédié à la pratique du football.
- Il ne sera ni dévoyé, ni transformé, notamment en parking ou en usage non sportif.

Le sport populaire, le vivre-ensemble et la coopération intercommunale priment sur les usages opportunistes et de court terme. Afin d'aller encore plus loin et faciliter l'accès au sport tout en facilitant la gestion des transports pour les familles, nous déploierons le dispositif ludisport au sein de notre village.

✚ Ouvrir une activité sportive sur l'horaire périscolaire

Nous ouvrirons en collaboration avec le département 76 et la communauté urbaine au sein de notre école Étretataise, une antenne/rotation Ludisports, sur le temps périscolaire, pour garantir l'accès au sport à coût symbolique, encadré par un éducateur sportif, et sans dépendre uniquement des clubs.

Il sera proposé aux enfants du CP au CM2 une séance hebdomadaire d'initiation sportive sur l'année scolaire. Ce dispositif intercommunal, déjà éprouvé, permettra de découvrir une vingtaine d'activités collectives et individuelles. Dans ce cadre, nous favoriserons la mise en place d'activités circassiennes (équilibre, acrobaties, motricité, expression corporelle), particulièrement adaptées :

- au développement moteur des plus jeunes,
- à la confiance en soi,
- à l'inclusion d'enfants éloignés de la pratique sportive classique.

avec des éducateurs diplômés, en groupes adaptés. Notre ligne est simple : un enfant d'Étretat ne doit pas renoncer au sport sur un temps périscolaire, faute d'offre locale ou de moyens.

✚ Ouvrir une activité sportive au sein de notre résidence autonomie

Notre objectif est d'initier à Étretat une offre régulière de type gymnastique douce/équilibre/renforcement léger + marche santé, sur le modèle de pratiques déjà observées, un cadre "sport-santé" et prévention des chutes.

Nous déploierons un programme Sport Seniors à Étretat, fondé sur des séances régulières de gym douce, mobilité, équilibre et marche santé, accessibles à tous les niveaux. Inspiré des formats qui fonctionnent sur le territoire (notamment à Saint-Romain-de-Colbosc), ville partenaire dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Ce programme visera le bien-être, le lien social et la prévention (chutes, isolement, perte de mobilité).

La commune organisera les créneaux, facilitera l'accès et s'appuiera sur les relais de la communauté urbaine LHSM pour sécuriser l'encadrement et l'inscription.

Pour ces activités dédiées à notre jeunesse et à nos seniors, nous :

- Mettrons en place une convention/partenariat avec la communauté urbaine pour intégrer Étretat dans la carte Ludisports (créneau + lieu + groupe).
- Dédierons un lieu municipal identifié (salle polyvalente / dojo / gymnase) + créneau fixe périscolaire.
- Seniors : 2 formats (1 séance "gym douce/équilibre" + 1 sortie "marche santé") avec inscription simple.

Une tarification sociale symbolique sera mise en oeuvre tout en donnant une priorité à l'accès aux habitants à l'année.

Dans une société en profonde mutation, marquée par l'évolution des modes d'engagement et par une relation parfois distendue aux institutions, il est de la responsabilité des collectivités locales de transmettre les valeurs républicaines, le sens de l'intérêt général et le respect du débat démocratique.

Promouvoir la citoyenneté

-  Création du cercle d'ÉTRETAT

La création de ce cercle constitue un outil essentiel de résilience collective afin d'accompagner les transitions, faire face aux crises et renforcer la cohésion.

- Espace de sagesse, de dialogue et de mémoire vivante du village
- Il ne gouverne pas, il conseille, émet des avis, des propositions et transmet.

La création d'un Conseil municipal des jeunes

La création de ce Conseil municipal des jeunes constitue un outil essentiel d'éducation à la citoyenneté et de transmission des valeurs républicaines.

- Ce conseil permettra aux jeunes de se former au respect de la loi, aux règles du civisme et au fonctionnement concret des institutions locales. Ils apprendront à siéger, à débattre, à construire un programme et à formuler des propositions utiles pour faire avancer le village.
- Le Conseil municipal des jeunes sera également un espace d'expression et de responsabilisation, favorisant la communication et l'information par la création

d'un journal des jeunes. À travers ce dispositif, la commune fait le choix d'impliquer sa jeunesse, de valoriser leurs idées et de former des citoyens éclairés, engagés et responsables, à la hauteur des enjeux de la société et de la France d'aujourd'hui.

- Ce conseil sera aussi une instance de concrétisation de projets utiles et visibles :

-Jumelage avec d'autres communes (Modane) pour un rapprochement Mer/Montagne

-Solidarité envers les aînés

-Prévention et pédagogie sur l'environnement et le changement climatique

-Développement du concept CRYPTOR autour de nos célébrités emblématiques Étretataises...

✚ **Création de commissions thématiques et comités d'étude des projets mensuels au sein de la gouvernance municipale :**

- Dans des formats hybrides présentiel et en visioconférence afin de faciliter l'expression et la réflexion sur les projets, programmes et dispositifs en lien avec l'évolution du village

✚ **La création de réunions publiques et d'ateliers citoyens**

- Par quartier, afin que chacun puisse évoquer ses problématiques et ses attentes
- Pour traiter de sujets majeurs : tourisme, commerce, environnement, jeunesse, aînés...

✚ **Mise en place de diagnostic en marchant**

Le diagnostic en marchant est un outil de démocratie locale que nous voulons mettre en œuvre afin de parcourir la ville avec les habitants, les élus et les acteurs de terrain pour observer concrètement l'état des rues, des équipements, des espaces publics et des usages.

Notre but est de croiser les regards, de faire émerger les besoins réels — sécurité, propreté, accessibilité, mobilité, cadre de vie — et de fonder nos décisions municipales sur l'expérience vécue plutôt que sur des constats abstraits.

En associant les citoyens à cette analyse, notre équipe souhaite construire des projets plus justes, plus efficaces et mieux partagés avec la population ;

✚ **Développer la culture pour un tourisme de qualité et une qualité de vie attractive**

Étretat jouit de célébrités (politiciens, écrivain, musiciens, artistes, peintres, du 7e art ...), de lieux qui ont marqué notre histoire et notre culture depuis le XIXe siècle, et que nous devons développer par tous les moyens la diffusion de ce que nous avons déjà initiés sur le premier mandat.

À la lumière de ce que nous avons fait sur notre premier mandat durant lequel nous nous sommes penchés sur l'emblématique du Clos Lupin pour faire rayonner la culture de tous les

arts afin de la promouvoir chaque mois de l'année avec la nuit du tourisme avec l'office de tourisme Le Havre Étretat Tourisme) ; avec Normandie Impressionnisme, une soirée romantique dans le jardin du Clos Lupin ou sur le perrey). Nous ferons de la culture et du tourisme des leviers de rayonnement, en les intégrant dans une démarche maîtrisée qui préserve notre identité et implique les habitants dans la vie touristique, afin qu'ils en soient les premiers bénéficiaires.

Nous sommes en discussion avec les responsables d'une collection d'une centaine d'œuvres impressionnistes qui pourraient permettre la création d'un musée de l'impressionnisme à Étretat. Nous souhaitons fortement soutenir ce projet avec l'aide de la Région Normandie et de la Communauté Urbaine Le Havre Seine-Métropole.

Étretat et notre côte normande ont toujours été un sujet artistique et particulièrement de peinture à l'époque impressionniste, le moment est venu de créer un espace dédié à notre patrimoine culturel.

Création de synergie avec l'office de tourisme

Nous ambitionnons de passer d'un tourisme subi à un tourisme choisi et piloté. Étretat doit mieux maîtriser sa fréquentation touristique en lissant les flux sur l'année. L'objectif est clair : préserver la qualité de l'expérience du visiteur tout en protégeant la qualité de vie des habitants.

Nous ferons le choix de la qualité et de l'innovation.

- Nous investirons dans la montée en gamme de l'offre touristique, en privilégiant la qualité plutôt que la quantité. L'amélioration de l'accueil, des services et des infrastructures renforcera l'image d'excellence d'Étretat.
- Mise en place d'un programme PASS TOURISME Le Havre-Étretat, qui permettra de développer et planifier les actions de visite de musées.

Soutien à l'innovation locale et la création : programme CRYPTOR

La commune d'Étretat a toujours été une terre d'inspiration, de création et d'expérimentation. Fidèle à cet héritage, la municipalité accompagnera l'implantation du projet Cryptor, initiative de création portée par deux entrepreneurs locaux, les *Carolis*, qui ont fait le choix d'Étretat pour développer leur projet.

Cryptor s'inscrit dans une dynamique contemporaine mêlant innovation, création et nouvelles formes d'expression, et participe à la diversification des activités économiques et culturelles du territoire.

Sans se substituer aux porteurs de projet, la commune jouera son rôle de facilitateur, dans le respect du cadre légal, de l'intérêt général et de l'équilibre du village.

Cette implantation traduit une volonté claire : permettre à Étretat d'accueillir des projets innovants, créateurs de valeur, de compétences et de visibilité, tout en restant fidèle à son identité et à ses habitants. La municipalité veillera à ce que ce projet s'inscrive dans une logique de transparence, de responsabilité et de dialogue avec la population, et contribue positivement à la vie locale.

Deux cryptors ont déjà été créés par Louis de Carolis : les Falaises et Arsène LUPIN.

D'autres seront créés avec les enfants du conseil municipal afin de représenter d'autres célébrités du territoire. Soutenir Cryptor, c'est affirmer que l'innovation peut et doit trouver sa place dans un village, dès lors qu'elle respecte le territoire, ses habitants et ses valeurs

Nous construirons une économie touristique responsable, bien que certains luttent contre cela ;

Les bénéfices du tourisme seront réinvestis localement pour créer un cercle vertueux au service du territoire. Cette dynamique s'inscrira dans la préservation des ressources naturelles et paysagères, qui sont notre richesse première.

Nous veillerons à trouver l'équilibre entre attractivité et préservation.

Le développement touristique doit rester compatible avec la vie locale. Préserver l'environnement, c'est inscrire l'attractivité d'Étretat dans le temps long.

❖ **Les enfants d'Étretat : Musique, Danse et Peinture**

Une ambition simple : offrir à chaque enfant un droit à la culture.

La musique, la danse et la peinture ne sont pas des loisirs accessoires.

Ce sont des langages fondamentaux de l'enfance.

Ils développent :

- l'attention et la mémoire,
- l'expression de soi,
- la sensibilité,
- la confiance,
- la créativité,
- le respect de l'autre.

À Étretat, nous faisons le choix que chaque enfant, sans distinction sociale, puisse accéder à ces formes d'expression artistique.

Il s'agit d'un choix politique fort, à savoir faire de la culture un véritable service public local.

🚩 **Un projet adapté à notre village**

Nous ne créons pas un conservatoire ni une école d'art coûteuse.

Nous construisons un dispositif souple, progressif et ancré dans l'école.

Le projet repose sur un triptyque :

- musique et chant,
- danse,
- peinture et arts plastiques.

C'est un projet :

- accessible,
- évolutif,
- financièrement maîtrisé,
- socialement juste.

Le cœur du projet : une offre artistique pour les enfants.

Nous créons une offre municipale culturelle: Musique, Danse & Arts plastiques des enfants d'Étretat, comprenant :

- **Une chorale d'enfant** ouverte à tous les élèves, le chant étant le socle fédérateur et valorisant.
 - **Des ateliers musique**
 - **Des ateliers de danse** : Expression corporelle, coordination, rapport à l'espace, confiance en soi.
 - **Des ateliers peinture et arts plastiques**
 - Dessin, couleur, volume, matières, imagination.
 - Un espace pour regarder, ressentir et créer.
 - **Des restitutions publiques**
 - Expositions, concerts, spectacles, fêtes de l'école.
 - Les enfants deviennent les artistes d'Étretat.
 - **Un projet éducatif, social et culturel**
- Cette offre est :
- un levier de réussite scolaire,
 - un outil de lutte contre les inégalités,
 - un facteur de cohésion sociale,
 - un soutien aux familles qui crée un lien vivant entre l'école – les enfants – les parents – la commune – la culture.
- **Une organisation sobre et efficace** qui repose sur :
 - les salles existantes de l'école,
 - des intervenants extérieurs (artistes, écoles de musique, associations),
 - des financements publics et privés (État, Département, Région, intercommunal, communal, CAF).
 - La commune joue un rôle de chef d'orchestre, pas de gestionnaire d'école.

✚ UNE DYNAMIQUE CULTURELLE POUR UN ÉTRETAT 4 SAISONS

- ✚ Créer une marque culturelle forte : « Étretat ».

Cette marque portera une culture de qualité, respectueuse du lieu, de ses habitants et de l'environnement, au service du rayonnement d'Étretat toute l'année.

- Transmettre le respect du vivant par la culture.

En s'appuyant sur l'existant, la politique culturelle associera création artistique, pédagogie, jeunesse et sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement.

- Faire de la culture un levier d'attractivité équilibrée.

Les initiatives culturelles seront valorisées, coordonnées et renforcées avec les acteurs locaux. Une programmation annuelle lisible, notamment hors saison, permettra de structurer un véritable Étretat 4 saisons.

Revendiquer sa place au sein du programme Normandie Impressionniste

Étretat s'inscrira pleinement dans le programme Normandie Impressionniste, en affirmant son rôle de paysage fondateur de ce mouvement artistique. La commune développera des projets culturels à taille humaine, associant création contemporaine, médiation artistique et valorisation du paysage. Cette démarche respectera l'environnement exceptionnel du site et privilégiera la transmission, la jeunesse et la qualité de l'expérience culturelle.

À travers Normandie Impressionniste (Région), Étretat réaffirmera son identité de territoire d'inspiration, de culture et de création vivante.

Lancer des rendez-vous culturels emblématiques

- Quatre sons et lumières au jardin d'Étretat selon les saisons,
- Biennale « Peintures – Mer – Falaise – Lumière – Golf maritime »,

Lancer des rendez-vous culturels et musicaux emblématiques dans la chapelle et notre église restaurée, que nous ouvrirons toutes deux à la culture, dans le respect de leur vocation.

- Concerts de musique classique et de chambre, mises en lumière respectueuses et création des « Lumières musicales de l'Assomption », notamment dédiées à de jeunes créateurs, trouveront leur place.
- Événement musical intimiste dédié à la découverte : "Étretat Sessions".

Pensé à taille humaine, en petites jauges et dans des lieux choisis, il mettra en lumière de jeunes talents anglo-saxons et des artistes normands, dans un esprit d'exigence artistique et de respect du village.

Brocante et Arts Vivants – Étretat, Art & Patrimoine

Étretat se positionne comme une destination culturelle de prestige avec une brocante haut de gamme, dédiée aux livres anciens, peintures et objets d'art de qualité, organisée chaque année pendant la saison touristique pour créer

- ✚ un rendez-vous régulier attendu par les collectionneurs et amateurs d'art.

Les visiteurs profiteront de visites guidées thématiques, mettant en valeur le Clos Lupin, le musée Maupassant et le patrimoine unique de la commune, tout en découvrant les stands des antiquaires et libraires spécialisés.

Pour enrichir l'expérience, nous proposerons

- ✚ des concerts intimistes et des lectures littéraires ou poétiques dans la chapelle ou l'église réhabilitée, valorisant partitions rares, auteurs et compositeurs spécifiques, pour créer une atmosphère unique et immersive.

Cette initiative vise à valoriser l'économie locale, renforcer l'attractivité touristique et offrir une expérience culturelle complète, où art, patrimoine, musique et littérature se rencontrent.

En positionnant Étretat sur le segment « haut de gamme », nous affirmons une signature culturelle forte, capable d'attirer un public national et international et de dynamiser durablement la commune.

L'objectif est clair : renforcer la place d'Étretat comme territoire d'inspiration culturelle, sans saturation touristique, avec une priorité donnée aux habitants et une soirée à vocation solidaire au bénéfice d'un projet local.

Je souhaite vous dire que je souhaite poursuivre une politique ambitieuse pour notre village, pour le faire avancer et retrouver l'esprit culturel des lieux et non pas celui des maîtres et valets.

[Dernière axe ou question, comment votre programme s'organise t'il ? sur quelle temporalité ? : 6 mois, 2 ans et 6 ans.](#)

Dès les six premiers mois, notre priorité est claire : agir vite et efficacement sur les

Sujets qui impactent directement la vie des habitants. Cela passe par :

- des décisions immédiates sur les dossiers sensibles et urgents, comme le dossier Goretti,
- mais aussi par des mesures concrètes sur le stationnement, la mobilité et la circulation avec un objectif simple : obtenir des résultats visibles rapidement.

À moyen terme, au quart de notre mandat, nous voulons relancer durablement

l'économie locale et redonner vie au cœur du village. Cela se traduira par :

- un soutien fort au commerce de proximité,
- la création d'une double saisonnalité touristique,
- le lancement d'un nouveau marché pensé comme un véritable lieu de vie et de rencontres,
- le renforcement de l'attractivité économique et hôtelière

L'enjeu est de faire du village un lieu vivant toute l'année, et pas seulement à certaines périodes.

Enfin, sur le temps long, à six ans, nous engagerons une modernisation ambitieuse

mais respectueuse de l'identité du village. La rénovation et la mise en valeur du perrey, la délocalisation du casino, le réaménagement des places et des espaces publics, ainsi que des aménagements durables, esthétiques et utiles permettront de préparer l'avenir sans renier notre âme.

Notre vision est celle d'un village à la fois moderne, attractif et fidèle à ce qu'il est.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux Étretataises et aux Étretatais à l'approche de ces élections ?

Je veux avant tout leur dire merci. Merci pour leur écoute. Merci pour leurs échanges. Merci pour leur attachement profond à Étretat. Cette campagne n'a jamais été pour moi une simple échéance électorale : elle est le prolongement d'un engagement de terrain, au plus près des habitants, de leurs réalités et de leurs attentes.

Aujourd'hui, Étretat est à un tournant. Nous devons à la fois protéger ce qui fait son identité, son cadre de vie exceptionnel, sa solidarité, et préparer l'avenir avec lucidité et ambition. Le projet que nous portons est clair, structuré et réaliste. Il s'inscrit dans le temps long, tout en apportant des réponses concrètes dès maintenant.

Si les Étretataises et les Étretatais me renouvellent leur confiance, je m'engage à

Continuer à administrer avec écoute, transparence et responsabilité. Mon successeur en fera de même. Ensemble, avec humilité et détermination, nous pouvons construire un Étretat équilibré, vivant et fidèle à son âme, un village où il fait bon vivre aujourd'hui et demain, pour toutes les générations.

Soyons, tous unis pour Étretat, car notre village n'a pas besoin de promesses excessives.

Étretat a besoin d'une ambition juste, solide et audacieuse, des projets réalistes, ancrés dans le quotidien des habitants, ouverts au monde et fidèle à ce qui fait d'Étretat un paysan universel.

La liste POUR ETRETAT TOUS UNIS !